

COMMISSION NATIONALE DE GYMNASTIQUE FÉMININE RÉUNION DU 16,17 ET 18 DÉCEMBRE 2016

POINT SUR LES COMPÉTITIONS 2016-2017

1.1 FINALES DES COUPES

Suite aux 1^{er} Tours des Coupes, l'analyse avec les points actuels met en évidence un nombre très important de qualifiées : 317 gymnastes. La capacité d'accueil d'une compétition de finales nationales sur un seul site est de 200 gymnastes (100 sur chaque coupe) pour la partie féminine. Pour que la compétition puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles pour tous les participants, nos projections établissent les points de qualifications de la manière suivante :

Coupe « Espoir »

- Benjamines : 39.50 points
- Minimes : 41.00 points
- Cadettes : 41.50 points

Coupe « Senior » 42.00 points (juniors-seniors)

La CNGF se réservant le droit de modifier les points de qualification, ils seront confirmés à réception des résultats des 3 zones et concertation des responsables sur chacune des zones.

1.2 CHAMPIONNAT NATIONAL INDIVIDUEL

EXPÉRIMENTATION NOMBRE DE JUGE

Expérimentation de 4 juges (2 Jury D et 2 jury E) sur un plateau. Un retour sera effectué lors du briefing cadres/juges du dimanche matin.

MISE A JOUR DU QUOTA JUGE

De 5 à 8 gymnastes : 2 juges (minimum 6^{ème} échelon ayant suivi la formation Libre code FIG 2017-2020). **Le juge 2^{ème} échelon est retiré du quota de juges.**

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL MIXTE

L'analyse des points obtenus au premier tour des coupes révèle un nombre potentiel de qualifiées plus élevé que les saisons passées.

Les résultats des demi-finales permettront d'affiner cette analyse et de réfléchir aux aménagements éventuellement nécessaires pour offrir une durée de compétition raisonnable.

Toute modification nécessitera l'aval du bureau directeur.

Dans ces conditions, l'ouverture des inscriptions au championnat national individuel mixte est reportée au 6 février 2017

1.3 MATCH INTERNATIONAL

La Fédération travaille à l'organisation d'un match international pour 2017. Attention à bien inscrire vos gymnastes en catégorie Honneur ou Avenir au Championnat National Individuel et au stage national de Toussaint (invitation à venir si le match international est confirmé).

PROGRAMME FÉDÉRAL :

1.4 BARRES 2017

3ème degré Aînées-Jeunesses : suite au congrès du Mans, pas de modification ou d'aménagement du 3ème degré, la gymnaste peut monter seule à la BS ou l'entraîneur aide la gymnaste à se mettre à l'appui.

La notation ne reprend que lorsque que la gymnaste est à l'appui.

Vous pouvez nous faire part de vos retours de vos expériences en compétition jusqu'à fin mai 2017(gymnastique.feminine@fscf.asso.fr)

1.5 ERRATAS – COMPLÉMENT

La CNGF a validé 3 erratas :

- Barres – page 167- Paragraphe 4.4 : en Exigences Techniques ajouter : « aucune pénalité (ni pour la chute) pour la montée libre »
- Barres – pages 96 et 162 – Paragraphe 2.2 – Enlever la 3^{ème} figurine en partant de la gauche
- Généralités – page 29 – Animateur fédéral niveau 1, suite à la validation de la Commission Nationale de Formation : « l'âge minimum d'entrée en formation est de 14 ans révolus au 1^{er} jour de l'AF1 »

FORMATION CADRES

RAPPEL INSCRIPTIONS STAGES

Le stage d'Initiateur est ouvert aux gymnastes nées en 2003 et avant. Aucune dérogation ne sera acceptée par la CNGF.

Le stage AF1 est accessible aux stagiaires ayant 14 ans révolus au premier jour du stage. Aucune dérogation ne sera acceptée par la CNGF.

OUVERTURE DE STAGE

AF1 CD 44 du 13 au 18/02/2017

FORMATION JUGES

ÉQUIVALENCE AVEC LES NIVEAUX DE JUGES FFG

La CNGF a entériné les principes d'équivalences de niveaux de juges ayant un niveau validé en FFG comme suit :

Niveau FFG	Niveau FSCF
Niveau 1	2 ^{ème} échelon après avoir suivi un recyclage 2 ^{ème} échelon
Niveau 2	6 ^{ème} degré après avoir suivi un recyclage 2 ^{ème} échelon ET 6 ^{ème} degré
Niveau 3 et plus	Libre après avoir suivi un recyclage 2 ^{ème} échelon, 6 ^{ème} degré et Libre

Une demande d'équivalence sera à faire parvenir à la CNGF (formulaire disponible sur le site en janvier 2017). Un entretien sera organisé avec le juge qui demande l'équivalence.

NOUVELLES CANDIDATURES

La CNGF valide les candidats au cursus de juge fédéral formateur :

- Frédérique Bouchaud (Pays de Loire) tuteur Françoise DESMAS
- Nicole Botto (Ile de France) tuteur Marie-Odile HANSSENS
- Isabelle Gommerat (Ile de France) tuteur Elisabeth MORICET
- Céline Loubeau (Bretagne) tuteur Frédérique BRISSET